

DEMANDES DE RÉPONSES

L'honorable Jean Le Moynes: Honorables sénateurs, j'aurais une question à poser au leader du gouvernement au Sénat. Il s'agirait plutôt d'un rappel que je fais en toute déférence.

Avant que cette auguste assemblée n'ajourne ses travaux pour l'été, j'estime qu'il faut régler toutes les questions en suspens. Le 19 mars 1985, le leader du gouvernement a pris note de deux de mes questions. J'ai demandé s'il ne convenait pas que le gouvernement présente des excuses à Son Excellence le gouverneur général et à Sa Majesté la reine pour l'affront qui a été fait à madame Sauvé à l'occasion du sommet de Québec. J'ai bon espoir que ces questions ne seront pas laissées sans réponse.

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Je ne serais pas surpris de mon honorable collègue en lui disant que je suis d'accord, que l'on a fait un affront à Son Excellence le gouverneur général; toutefois, ce n'est pas la position du gouvernement.

L'honorable Philippe Deane Gigantès: Honorable sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Le 19 mars, comme on peut le voir à la page 658 des *Débats du Sénat*, je demandais au leader du gouvernement s'il était vrai que le chef du NPD avait été invité au gala à Québec, pendant le sommet Canada-États-Unis. Je n'ai toujours pas eu de réponse.

Le sénateur Roblin: Je suis sûr que nous allons remuer ciel et terre pour répondre à cette importante question.

Le sénateur Flynn: Extrêmement importante.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, pendant que le leader du gouvernement tient le plumeau, j'aimerais bien qu'il époussette également d'autres coins: le 30 avril, parlant du CN, j'ai demandé si le gouvernement avait exigé la démission du conseil d'administration et, si oui, pourquoi. J'ai demandé si les membres du conseil avaient remis leur démission et si des personnes admissibles avaient été informées qu'elles remplaceraient les démissionnaires.

Mon honorable collègue pense peut-être que la question n'a plus sa raison d'être du fait que des changements ont été apportés. Je peux lui dire, toutefois, que je désire toujours avoir une réponse.

Le 19 juin, j'ai prié le leader du gouvernement de demander au solliciteur général si le caporal Wood, maintenant nommé à la Commission canadienne des pensions, transmettait des renseignements à M. MacKay. J'espère également que cette question ne se couvrira pas de poussière pendant l'été.

Le sénateur Roblin: Même si «fier» n'est pas le mot juste, je pense pouvoir me dire satisfait que le gouvernement ait répondu avec diligence aux questions auxquelles je ne pouvais pas répondre sur le moment. Nous avons répondu à un fort pourcentage des questions et notre rendement résistera à la critique.

Toutefois, je ne suis pas opposé à redoubler d'efforts et pour peu qu'il soit possible de le faire j'obtiens des réponses avant la fin de la semaine.

Le sénateur Frith: Puisque mon collègue est très satisfait du taux de réponse aux questions il me permettra peut-être de

[Le sénateur Roblin.]

dire—et, comme je l'ai mentionné auparavant, cela s'applique à tous autant que nous sommes—que je me souviens des notes que l'on appelait «pelures» dans la marine. Le commandant faisait ses observations sur ces pelures. J'en ai vu une qui disait: «S'est toujours conduit d'une façon qui le satisfaisait pleinement».

Le sénateur Roblin: Je ne sais pas s'il est à propos de demander à mon honorable collègue si cette pelure était dans son dossier?

L'honorable Lorna Marsden: Je voudrais aussi poser une question au leader du gouvernement au Sénat.

Le 12 mars, j'ai demandé quand le décret du conseil pour le recensement de 1986 serait déposé. Ce n'est pas une question sans importance. Certains projets de recherche doivent être entrepris en fonction des données qui seront publiées à la suite de ce recensement. Même si les responsables nous signalent de façon non officielle que les projets seront à peu près semblables à ceux qu'avait organisés le gouvernement antérieur, je pense qu'il y a bien des gens qui attendent ce décret du conseil et nous serions heureux qu'il soit déposé au Parlement.

Le sénateur Roblin: Puisque toute cette question est à l'étude, je ne peux pas garantir à mon honorable amie qu'une décision sera prise cette semaine.

L'honorable Charles McElman: Honorables sénateurs, je voudrais me joindre au leader du gouvernement au Sénat pour féliciter le gouvernement de la façon dont il a répondu aux questions. Jusqu'ici, il s'est assez bien débrouillé.

Vu qu'il semble être d'humeur conciliante aujourd'hui, je prierais le leader du gouvernement d'essayer, quand il demandera ces renseignements, d'obtenir aussi la réponse à ma question du 13 juin, quand je lui ai demandé, après avoir cité des extraits des communiqués du Conseil des premiers ministres des Maritimes, si ceux-ci avaient demandé directement au gouvernement d'apporter certaines modifications au budget ou, comme le sénateur Doody le dirait en anglais, «The Boojit».

Le sénateur Doody: N'est-ce pas la bonne prononciation?

Le sénateur McElman: Je voudrais aussi lui demander si le Conseil des premiers ministres des Maritimes a donné son avis au gouvernement à propos de la désindexation, comme il avait dit qu'il le ferait.

Ma question du 13 juin figure à la page 1021 du *hansard*.

J'ai aussi posé une question le 19 mars qui figure à la page 657 du *hansard*. J'avais demandé quand il convient d'utiliser le grand sceau et qui peut ou doit l'utiliser.

Le sénateur Roblin: Je ne me rappelle pas la question au sujet du grand sceau. Cela m'étonne de ne pas y avoir répondu.

Le sénateur MacEachen: Il ne s'agit pas de Grand-Sault, mais bien du grand sceau.

Le sénateur McElman: Je voulais parler du grand sceau du Canada.

Le sénateur Roblin: Dans un certain bureau à mon ministère, là où l'on fait tout le travail de réflexion, et je ne veux pas parler de mon propre bureau, on tient une liste de toutes ces questions. On note qui l'a posée et quel ministère devrait y répondre. Nous nous efforçons d'inciter les ministères en cause à répondre dans un délai raisonnable et nous continuerons à le faire.